

# Clauses d'insertion

Annexe au rapport d'activité de CREATIV

## BILAN

## CLAUSES INSERTION

## ANNEE 2018

**Creativ'**  
17, avenue Champollion  
21000 DIJON

Tel : 03 80 28 03 20  
Mail : [contact@creativ21.fr](mailto:contact@creativ21.fr)

retrouvez nous sur :  
**[creativ21.fr](http://creativ21.fr)**



**creativ'**

# Sommaire

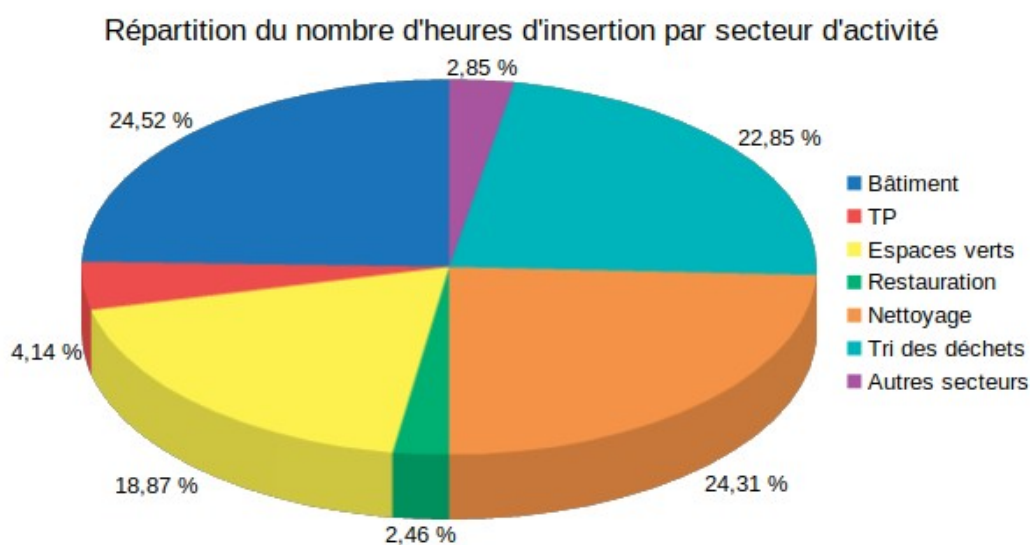
<u>I. Heures d'insertion réalisées.....</u>	<u>3</u>
<u>II. Typologie des contrats.....</u>	<u>4</u>
<u>III. Sorties positives.....</u>	<u>5</u>
<u>IV. Participants.....</u>	<u>6</u>
<u>A. Secteur BTP.....</u>	<u>7</u>
<u>B. Secteur Marchés de Services.....</u>	<u>8</u>
<u>V. Orientations sur le dispositif.....</u>	<u>9</u>
<u>VI. Donneurs d'ordres et entreprises.....</u>	<u>9</u>

## I. Heures d'insertion réalisées

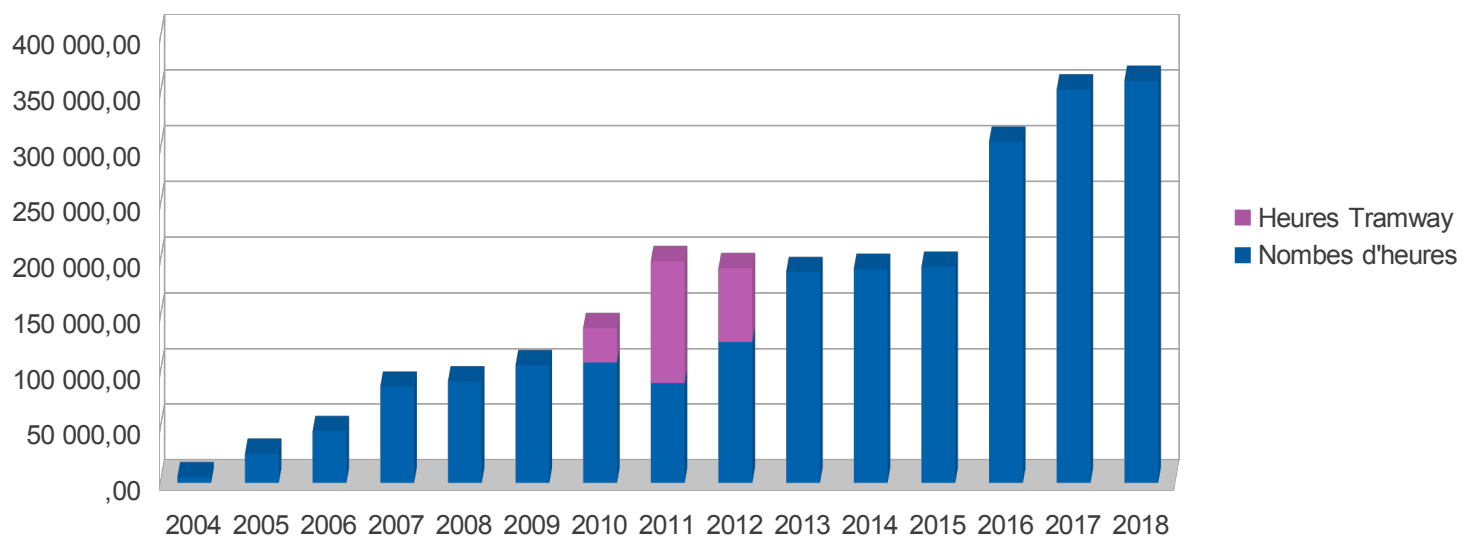
360 480,10 heures d'insertion ont été réalisées au cours de l'année 2018 (contre 352 845,65 heures lors de l'année 2017).

Secteur	Total
Bâtiment	88 398,03
TP	14 935,18
<i>Sous-total BTP</i>	<i>103 333,21</i>
Espaces verts	68 019,12
Restauration	8 855,27
Nettoyage	87 637,99
Tri des déchets	82 373,29
Livraison	1 884,20
Administratif	2 502,02
Surveillance	2 971,92
Blanchisserie	2 903,08
<i>Sous-total MS</i>	<i>257 146,89</i>
<b>Total insertion</b>	<b>360 480,10</b>

Le secteur marchés de services reste important, il représente 66 % des heures d'insertion réalisées. Il concerne surtout les marchés d'espaces verts, de nettoyage et le marché de tri des déchets.



## Évolution du nombre d'heures réalisées depuis l'année 2004

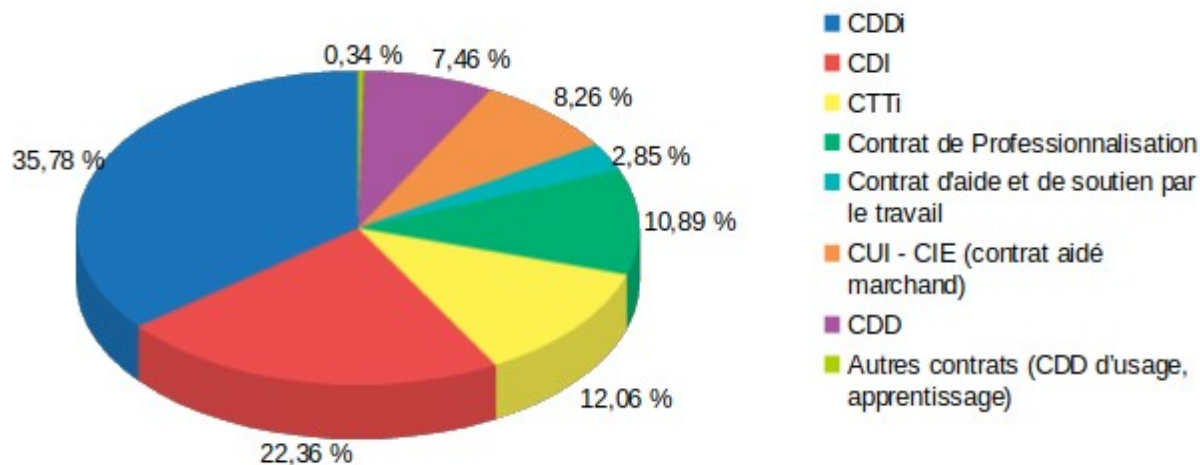


## II. Typologie des contrats

Type de contrat	Nombre d'heures réalisées
CDDi (Entreprises d'insertion)	128 974,53
CDI	80 587,11
CTTi (ETTi)	43 490,88
Contrat de Professionnalisation	39 243,95
CUI - CIE (contrat aidé marchand)	29 788,50
CDD	26 898,25
Contrat d'aide et de soutien par le travail	10 280,20
Contrat d'Apprentissage	948,18
CDD d'usage (Association Intermédiaire)	268,50
<b>Total</b>	<b>360 480,10</b>

Les CDI connaissent une hausse pour la troisième année consécutive.

## Répartition du nombre d'heures d'insertion par type de contrat



Les Contrats à Durée Déterminée d'Insertion représentent 36 % des heures réalisées, ils concernent les salariés du groupe Id'ées 21 intervenant sur les marchés de services tels que le tri de déchets ou nettoyage entre autres.

Les entreprises ont différentes modalités de réalisation de leurs engagements d'insertion. On note que :

- Les embauches effectuées directement par les entreprises représentent 26,43 % des heures réalisées
- L'intérim d'insertion représente 12,06 % des heures.

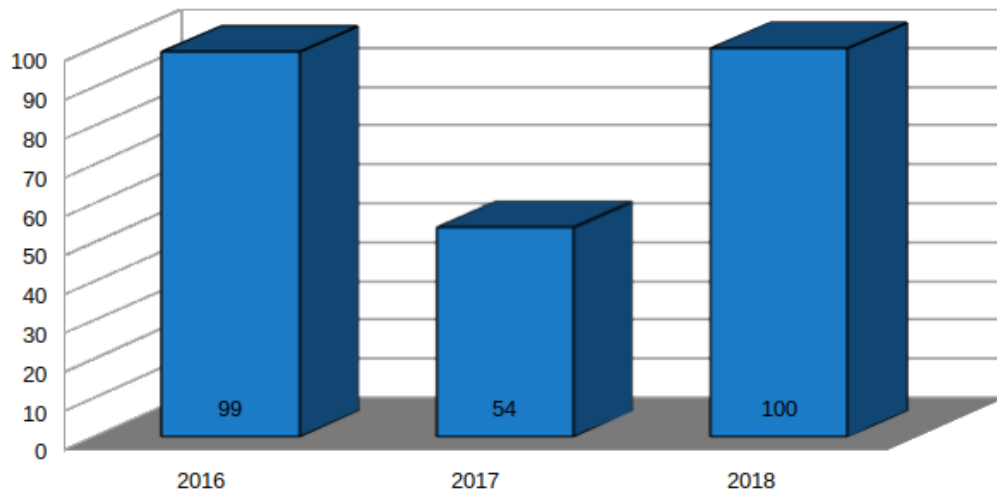
### III. Sorties positives

**100 salariés ont bénéficié d'une sortie positive** (CDI, CDD +6 mois, CPRO) lors de l'année 2018, 47 sur le secteur BTP et 53 sur le secteur Marchés de Services.

Ce sont :

- 54 embauches en CDI
- 26 embauches en Contrats de Professionnalisation
- 17 embauches en CDD de plus de 6 mois
- 2 créations d'entreprise
- 1 formation qualifiante

Évolution du nombre de sorties positives



24% des salariés embauchés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

#### IV. Participants

Ce sont **774** salariés qui ont travaillé sur le dispositif des clauses d'insertion.

- 557 hommes qui représentent 72 % de l'effectif global.
- 217 femmes qui représentent 28 % de l'effectif global ;

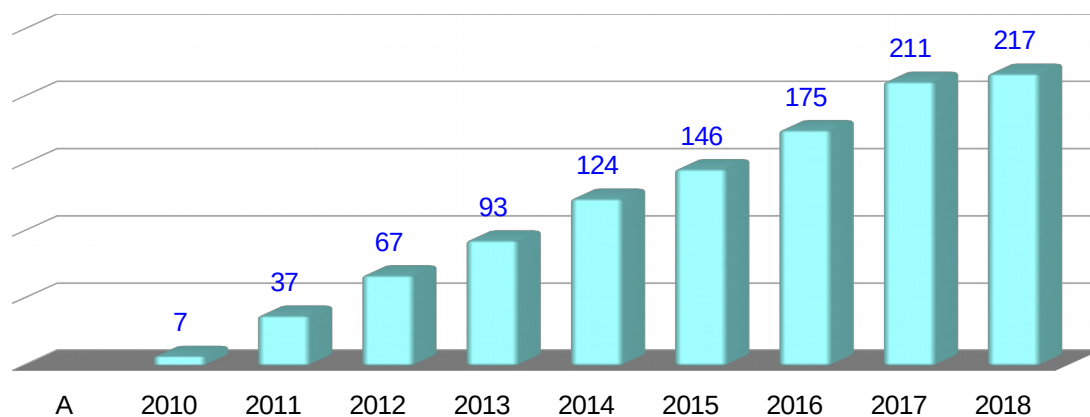
Les femmes ont réalisées 18 % des heures d'insertion, soit 63 812,42 heures.

154 salariés sont bénéficiaires du RSA, soit 20 %.

191 salariés sont domiciliés hors des 24 communes de Dijon Métropole soit 25 %.

Les salariés sont issus des différentes communes de Dijon métropole, plus de 52 % des salariés sont des dijonnais.

Evolution du nombre de femmes salariées depuis l'année 2010



### Répartition des bénéficiaires par communes

Communes	Nombre de bénéficiaires
Dijon	405
Chenôve	65
Longvic	27
Quetigny	26
Chevigny-Saint-Sauveur	22
Talant	15
Fontaine-lès-Dijon	6
Saint-Apollinaire	6
Neuilly-lès-Dijon	4
Perrigny-lès-Dijon	3
Plombières-lès-Dijon	2
Crimolois	1
Hauteville-lès-Dijon	1
<b>Total Dijon Métropole</b>	<b>583</b>
Autres communes	191

27 % des salariés sont issus de Quartiers Prioritaires de la Ville.

### A. Secteur BTP

153 bénéficiaires ont travaillé dans le secteur BTP.

23,5 % des salariés résident dans des quartiers prioritaires

Quartiers Prioritaires de la Ville	Nombre de salariés
Talant – Belvédère	3
Chenôve – Le Mail	11
Longvic – Guynemer	1
Longvic – Bief du Moulin	4
Quetigny – Centre	0
Dijon – Grésilles	9
Dijon – Fontaine d’Ouche	8
<b>Total</b>	<b>36</b>

10 des salariés sont bénéficiaires du RSA.

## B. Secteur Marchés de Services

626 bénéficiaires ont travaillé dans le secteur Marchés de Services dont :

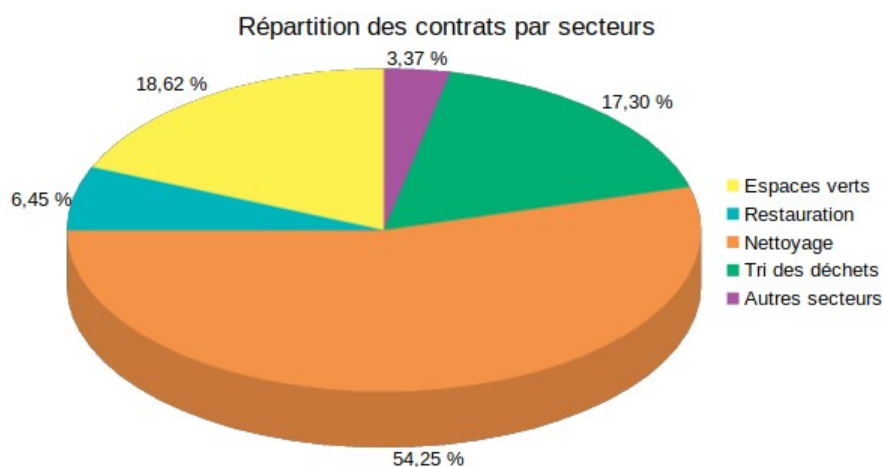
- 98 salariés d'Entreprises Adaptées
- 55 salariés d'ESAT.
- 309 salariés de l'Entreprise d'Insertion Id'ées 21

Les salariés des Entreprises Adaptées, ESAT et Entreprises d'Insertions bénéficient de l'accompagnement de leurs structures.

145 salariés sont bénéficiaires du RSA.

27,8 % des salariés résident dans des quartiers prioritaires

Quartiers Prioritaires de la Ville	Nombre de bénéficiaires
Talant – Belvdère	8
Chenôve – Le Mail	44
Longvic – Guynemer	3
Longvic – Bief du Moulin	8
Quetigny – Centre	14
Dijon – Grésilles	46
Dijon – Fontaine d'Ouche	51
<b>Total</b>	<b>174</b>





## V. Orientations sur le dispositif

111 personnes ont été orientées sur le dispositif des clauses d'insertion lors de l'année 2018.

L'essentiel des orientations provient des ETTI (35%), de l'ARIQ BTP (21,6%), du PLIE (20,7%) et de Pôle Emploi (13,5%)

- 72 personnes ont été orientées sur le secteur BTP
- 39 personnes ont été orientées sur le secteur des Marchés de Services
- 64,8 % des candidats ont été validés sur le dispositif

Tableau des orientations par prescripteur

Prescripteur	Nombre de prescriptions	Secteur BTP			Secteur Marchés de Services		
		Validé	Non validé	En attente	Validé	Non validé	En attente
ANS	1	0	0	0	1	0	0
ARIQ BTP	33	32	1	0	0	0	0
CAP EMPLOI	4	1	0	0	4	0	0
ENTREPRISES	7	1	0	0	6	0	0
ENVIE	2	2	0	0	0	0	0
Espace Emploi Longvic	3	1	2	0	0	0	0
EUREKA	28	8	17	0	0	3	0
ID INTERIM	49	20	9	0	15	5	0
MISSION LOCALE	5	1	1	0	0	3	0
PLIE	40	11	7	0	16	4	2
POLE EMPLOI	24	6	6	0	8	4	0
SENTIERS	9	2	6	0	0	1	0
<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>85</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>49</b>	<b>20</b>	<b>2</b>

25,4 % des personnes orientées sur le dispositif sont issues d'un quartier prioritaire.

## VI. Donneurs d'ordres et entreprises

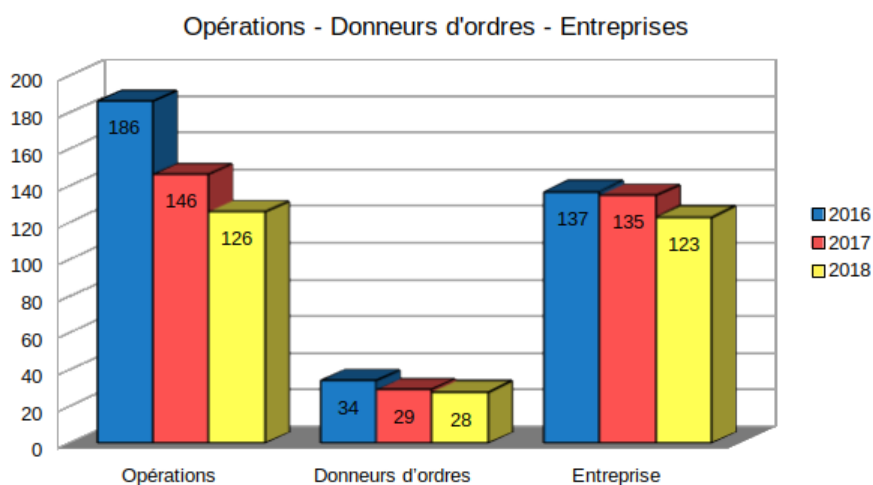
Lors de l'année 2018, ce sont :

- **126 opérations\*** (représentant 265 marchés) provenant de
- **28 donneurs d'ordres**, qui ont permis de faire travailler des demandeurs d'emploi dans
- **123 entreprises**, sur le dispositif des clauses d'insertion.

Malgré une baisse du nombre d'opérations par rapport à l'année 2017 (146 opération en 2017), les entreprises, parties prenantes du dispositif, ont réalisé plus d'heures d'insertion qu'il leur était demandé. Cela afin d'assurer de réels parcours d'insertion professionnels pour les salariés. Les facilitatrices ont travaillé au plus près des entreprises afin de les accompagner dans cette démarche.

De grosses opérations telles que le Musée des Beaux Arts, la piscine du Carousel, ou l'école de Gendarmerie de Longvic ont permis aux entreprises de réaliser leurs engagements d'insertion dans la durée.

Evolution du nombre de d'opérations, donneurs d'ordres et entreprises



\* Nb : Une opération comporte plusieurs marchés (ou lots). Par exemple une opération de construction comprendra 5 marchés (marchés de gros œuvre, électricité, plomberie, peinture, couverture).

En 2018, 24 donneurs d'ordre ont consulté le service des Clauses d'Insertion, afin de vérifier l'opportunité d'insérer une clause d'insertion, sur 55 opérations pour un total de 58 396 heures d'insertion.

Parmi les 475 contacts établis avec les entreprises (rendez-vous physiques, téléphoniques, mails), 60 ont concerné des recrutements (établissement de fiches de postes et préparation de réunions d'information collectives avec les responsables RH et chargés d'opérations afin de recruter les futurs salariés...).

246 contacts ont été comptabilisés avec les donneurs d'ordres.

Les entreprises participantes sur le dispositif sont réparties de la façon suivante :

- 81 entreprises du secteur bâtiment
- 13 entreprises du secteur travaux publics
- 17 entreprises du secteur marchés de services
- 2 entreprises d'insertion
- 4 établissement et services d'aides par le travail
- 3 entreprises adaptés
- 2 chantiers d'insertion
- 1 association intermédiaire
- 2 entreprises de travail temporaire d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises